

## Technologies et changements sociaux:

### Une quête à l'humanisme à l'ère du numérique

Une recension de publications par

*Ann-Margaret Salem*  
Université d'Ottawa, Canada

---

***Quelle communication pour quel changement? Les dessous du changement social***  
*Sous la direction de Christian Agbobli*  
Québec: Presses de l'Université du Québec, 2009. 265 pp.  
ISBN: 9782760524484.

***Internet, une utopie limitée: Nouvelles régulations, nouvelles solidarités***  
*Sous la direction de Serge Proulx, Françoise Massit-Folléa, et Bernard Conein*  
Saint-Nicolas, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2005. 332 pp.  
ISBN: 2763781195.

***Le choc du numérique***  
*Par Hervé Fischer*  
Montréal, Québec: VLB Éditeur, 2001. 396 pp.  
ISBN: 9781845454852.

---

Plusieurs livres ont été publiés au Québec pendant la dernière décennie abordant le sujet des changements sociaux qu'entraîne le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). En plus de changer les modes de travail et d'organisation de nos institutions civiques, elles exercent une influence incontournable sur nos modes de pensée ainsi que nos interactions avec autrui. Dans le contexte de la mondialisation contemporaine qui a été facilitée par les outils de communication numérique, les trois œuvres qui seront présentées dans ce travail tentent d'analyser les enjeux liés aux changements qu'apportent ces nouvelles technologies et offrent une perspective critique à l'idéologie utopique de la liberté qui accompagnerait les TIC.

*Quelle communication pour quel changement? Les dessous du changement social*, sous la direction de Christian Agbobli (2009) ainsi que *Internet, une utopie limitée: Nouvelles*

*régulations, nouvelles solidarités*, sous la direction des Serge Proulx, Françoise Massit-Folléa, et Bernard Conein (2005) sont deux ouvrages collectifs qui regroupent des articles qui explorent les changements sociaux qui sont issus du développement technologique et se concentrent sur les nouveaux défis auxquels les citoyens de la nouvelle société numérique doivent faire face. L'ouvrage de Hervé Fischer, *Le choc du numérique* (2001) est aussi présenté ici comme une analyse des changements radicaux que vivent les institutions sociales à l'ère du numérique ainsi qu'un prophétisme des conséquences possibles de cette révolution. Ces trois livres apportent un défi d'humanisation d'un monde qui est axé sur des instruments technologiques, afin d'envisager le rapprochement relationnel des sociétés qui sont unies sous la toile numérique.

### **L'évolution technologique et les changements sociaux**

Dans le livre *Quelle communication pour quel changement?* (Agbobli, 2009) les auteurs dressent un plan des principaux auteurs, des courants et des débats dans le domaine de la communication, tous axés sur le changement social. On présente une fondation théorique qui permet l'étude des effets sociaux des nouvelles technologies qui sont en évolution perpétuelle.

La démarche critique est favorisée dans tous les textes du recueil, qui tentent d'étudier l'effet des transformations sociales dans le domaine de la communication. Cette démarche permet un examen critique de l'évolution sociétariaire et de comprendre les causes et les dynamiques des conflits ainsi que les phénomènes de domination qui traversent notre société (George, en Agbobli, 2009). De plus, elle permet à la science d'être critique envers elle-même, ce qui est bénéfique aux études en communication, car elle encouragerait le doute méthodique et l'analyse des rapports de pouvoir dans une discipline qui est dominée par des conceptions libérales des technologies.

Dans une perspective plus contemporaine, Jean-Marie Lafortune (en Agbobli, 2009) se base sur le champ d'études de l'animation culturelle pour offrir une stratégie qui répond aux demandes sociales des transformations technologiques. L'animation culturelle se définit comme étant "une intervention planifiée visant le développement de la dimension expressive de la culture, d'une part, en rehaussant les compétences et la participation culturelles et, d'autre part, en stimulant la créativité dans différents milieux" (Lafortune, en Agbobli, 2009: 30). Selon l'auteur, cette intervention encourage les changements sociaux, puisqu'elle peut faciliter une participation aux ressources collectives de la société en renforçant les identités minoritaires, les différences culturelles et le droit à la culture. En s'inspirant des théories du domaine de la communication, la médiation et la *médiaction* sont des stratégies de l'animation culturelle qui contribuent à renforcer les liens sociaux en considérant l'individu au centre du processus d'appropriation et d'expression de la culture. En donnant l'accès aux citoyens à des œuvres artistiques importantes et des moyens de création d'art, ainsi qu'en supportant les moyens d'expression culturelle alternative et minoritaire, ces stratégies répondent aux valeurs de la société démocratique. De ce fait, l'animation offre une alternative à l'hégémonie médiatique qui monopolise le débat public, correspondant ainsi aux valeurs de démocratie et de libre accès prédominant l'Internet. (Ibid: 31-38).

Le livre de Christian Agbobli pose un regard critique sur les discours des innovations possibles grâce au Web 2.0, ce lieu de création et de partage collaboratif. Selon les auteurs, le Web 2.0 est partagé entre le domaine de collaboration gratuit et ouvert et le côté marchand qui répondrait aux demandes du marché traditionnel. Selon eux, il y a une nécessité de créer des outils théoriques en science sociale qui serait en mesure de répondre aux besoins du modèle

collaboratif et qui supporterait les collaborationnistes et les consommateurs de produits culturels en ligne (Matthews, en Agbobli, 2009). Cependant, Philippe Bouquillion nous rappelle que toutes industries fondées sur l'audience et les réseaux sociaux ont tendance à se concentrer, à se monopoliser et à limiter la production de contenus originaux afin de diminuer les coûts (Bouquillion, en Agbobli, 2009). De ce fait, il est difficile d'envisager un web ouvert qui offre plusieurs alternatives aux contenus qui sont offerts par les médias traditionnels.

En plus de présenter les débats principaux en ce qui concerne les changements sociaux qui résultent de l'adoption des TIC dans les activités économiques et culturelles, le recueil de Agbobli regroupe des recherches contemporaines qui discutent des liens d'interdépendance entre les médias de masse et l'identité culturelle. Notamment, ils discutent de l'identité québécoise véhiculée par les productions culturelles et les médias en se définissant par sa relation avec la langue française et avec autrui (Agbobli & Bourassa-Dansereau, en Agbobli, 2009); ainsi que le rôle des médias dans l'insertion des immigrants dans leurs cultures adoptives (Bérubé, en Agbobli, 2009). Ces textes permettent de décerner le rôle de facilitateur culturel que peuvent jouer les TIC et les réseaux numériques.

Dans son livre intitulé *Le choc du numérique*, Hervé Fischer (2001) nous démontre les grands changements qui ont été suscités par la révolution technologique qui a pris de l'ampleur depuis les années 1990. Cette révolution a donc déclenché des changements dans la plupart des domaines sociétaux, tel que l'art et l'économie et occasionne de nouvelles conceptions des possibilités de communication et d'information dans un contexte mondialiste ainsi qu'une image séductrice d'une utopie de possibilité. L'auteur tente de démontrer que cette révolution des technologies numériques, caractérisées comme une source de progrès humain, crée un profond choc par son imposition brusque et son expansion rapide. Dans son œuvre, Hervé tente d'éclairer les enjeux imaginaires du langage numérique, les méthodologies inconscientes que formulent les classes moyennes dominantes et le retour à la pensée magique qu'a favorisée l'émergence de la technoscience. Selon lui, la société est en danger d'une perte de sens face à cette nouvelle réalité qui s'est développée soudainement et fait appel à l'urgence d'élaborer une nouvelle philosophie critique du numérique relative aux idéologies et à l'imaginaire des classes moyennes, qui permettra de mieux analyser l'humanisme de la société et qui servira comme guide pour le futur.

Selon Hervé, notre société est en transformation vers une nouvelle ère qui se qualifie comme une société du savoir: l'âge du numérique. Cependant, l'auteur voit cette nouvelle civilisation comme un deuxième Moyen âge qui ne correspond pas au cybereldorado qu'annoncent quelques-uns. Il avertit les lecteurs que cette idéologie de l'utopie technologique engendre l'aliénation de l'esprit humain et l'exploitation des dominés par le pouvoir des dominants. Un nouveau mode transcendantal s'est instauré dans la société depuis la révolution de l'informatique, ce qu'il qualifie d'un simulacre numérique du monde réel. Le monde numérique est plus attrayant que le monde réel et les gens accordent comme référence le monde de l'imaginaire plutôt que la réalité. Les deux mondes sont donc polarisés. Ce simulacre offre une nouvelle interprétation du monde et du temps et a l'effet de transformer les institutions sociales telles que l'économie et la science, à une vitesse qui surpasse l'esprit humain.

Le triomphe de la technoscience se développe maintenant à un rythme tellement élevé qu'elle cause même un refoulement des individus au néoprimitivisme. La technologie est donc au centre des changements et de la progression vers un cybermonde, un espace caractérisé par sa vitesse, sa structure en réseau et sa connectivité qui offre un imaginaire, des valeurs et des comportements très différents du monde réel. Ce cybermonde offre une fenêtre sur notre monde futur, un destin que Hervé qualifie sombrement si des valeurs humanistes ne sont pas mobilisées.

La démarche argumentative de l'auteur est donc fondée sur un déterminisme de la technologie, ce qui est le moteur de changement de notre monde et l'élément déterminant du futur.

Ce déterminisme technologique est un des éléments de similitude qui existe entre le recueil de Agbobli et Fischer. Par contre, Fischer dénonce l'idée de la nouvelle structure mentale que certains spécialistes accordent à l'Internet. D'après lui, la nature interactive et la navigation par hypertexte de l'Internet n'établissent pas un nouveau rapport au sens, car elle suggère une vision trop instrumentale de la pensée et nie l'humanisme de l'espace mental qui peut se retrouver dans une structure de l'Internet ou du cybermonde.

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur explore des aspects spécifiques de l'Internet et du monde numérique. Par rapport à la culture, l'auteur réfute l'idée qu'Internet est une manifestation de l'espace mental des individus qui en font l'utilisation, car les individus issus de cultures différentes ne perdent pas leurs valeurs et identité propre à leur groupe d'appartenance. Selon l'auteur, les capacités unificatrices de l'Internet n'effaceront pas ces frontières culturelles, mais, au contraire, deviennent fragmentées par la diversité humaine qui caractérise le monde réel. De ce fait, les navigateurs peuvent se retrouver dans un fragment du cybermonde qui caractérise sa culture d'appartenance. En outre, Fischer y voit dans l'Internet un lieu d'une nouvelle culture, propre à ce média. Selon lui, chaque gouvernement devrait consacrer une partie de leur budget culturel pour l'Internet, car c'est un espace de création artistique par le biais des multimédias et d'un nouveau style d'écriture facilité par les liens hypertextes. Le tout est offert dans un réseau d'interconnectivité qui permet à l'échange des savoirs et l'ouverture au monde. De ce fait, le développement des cultures sur Internet permet de préserver ces identités culturelles et les langues en dépit de la grande force anglophone provenant de l'Amérique du Nord.

### **La fracture numérique**

La notion de la fracture numérique est utilisée pour illustrer les nouvelles inégalités sociales qui émergent dans les sociétés de l'information, où l'accès aux TIC, comme Internet, serait limité pour les populations plus démunies, ainsi limitant leur participation à une économie du savoir. Ce terme est une des preuves du déclin de la conception des nouvelles technologies comme agent d'autonomisation et de changements positifs pour la population mondiale (Granjon, Agbobli, 2009). En réalité, nous dit Granjon, les inégalités décrites par cette fracture sont précédées par des inégalités sociales, économiques, géographiques et culturelles qui sont les vraies causes des limites à la participation égalitaire à la mondialisation. De ce fait, plusieurs auteurs et militants ont tenté de trouver une solution à la fracture numérique qui engloberait les causes socioéconomiques du problème, d'où la notion de la solidarité numérique, qui préconise l'accès sans discrimination à l'information et aux TIC par le biais des fonds d'investissement internationaux dédiés aux projets locaux (Loum, en Agbobli, 2009).

D'après Fischer (2001), les pays développés sur le plan économique et technologique dictent leurs lois aux pays pauvres afin d'augmenter leurs profits. Donc, les pays riches et les minorités riches dans les pays pauvres exploitent les plus faibles au nom du développement et du rationalisme simpliste. La nouvelle économie du savoir qui se développe au détriment du marché basé sur l'exploitation des ressources naturelles a des effets négatifs sur l'économie des pays sous-développés et induit ces pays dans des dettes extrêmes envers les pays riches. Ainsi, les pays sous-développés n'ont pas les moyens de développer leurs infrastructures technologiques ou d'entrer en compétition avec les forces des pays riches dans le marché du savoir. Ils sont donc

exclus de cette nouvelle économie qui émerge. C'est pour cette raison que l'auteur qualifie la mondialisation d'un mythe des pays riches, qui ne tentent pas de tisser un réseau social mondial, se basant sur un rêve irréaliste des ultralibéraux.

C'est une idée qui est partagée par les adeptes de la démarche critique en communication, qui qualifient la notion de "l'autoroute de l'information" comme un nouveau mythe pour supporter le discours euphorique de la participation de tous au projet de l'Internet (George, en Agbobi, 2009). De plus, même si les nouvelles technologies d'information et de la communication sont disponibles dans les pays pauvres, les populations n'ont pas les moyens de s'en procurer. Selon Fischer (2001), la numérisation des technologies qui se présente comme un facilitateur d'un monde ouvert cause en réalité une ségrégation entre les pays qui sont riches en développement technologique et les pays pauvres. L'auteur suggère donc aux pays du Nord à développer un intérêt dans l'extension de la technologie et de l'Internet dans les pays du Sud afin de favoriser le partage des savoirs. Par contre, la technologie doit être adaptée aux besoins des pays du Sud afin d'éprouver une générosité et de faire surgir le potentiel propre à ces cultures.

### **La régulation du web**

Toutefois, Fischer (2001) explore un aspect plus néfaste de l'Internet et du monde numérique: l'anarchie sur le web. Une quantité incalculable de sites ont un contenu qui incite à la haine, la violence et le racisme. Il explique que la nature libertine des origines de la toile qui échappe à la réglementation des États laisse place à une permissivité de tout abus au nom de la liberté d'expression. Cependant, l'anarchie qui est présente sur la toile est plutôt perçue comme négative chez ceux qui veulent la réglementer. Les logiciels libres et le piratage sont perçus comme une résistance aux multinationales qui entravent la circulation libre d'information et du savoir ainsi qu'une force contestataire à la technostructure marchande de l'Internet. Les cyberanarchistes ont donc comme but de créer une variation du monde réel qui ne sera pas abusive des droits individuels. Du moins, l'auteur explique que la nature du cyberspace incite le besoin d'une réglementation, car elle est la réflexion même de notre monde et de nos cultures. Il explique que la démocratie, un privilège qui n'est accordé qu'à une minorité de la population mondiale, doit être protégée et la liberté doit être accordée à tous les utilisateurs d'Internet. Pour ce faire, l'auteur suggère une autorité globale mise en place par des structures intermédiaires entre l'initiative locale, individuelle et globale.

L'ouvrage collectif *Internet, une utopie limitée* (2005), regroupe plusieurs textes qui abordent le sujet de cet environnement engendré par les pratiques des utilisateurs du web et fait une analyse du nouvel environnement normatif dans lequel ces pratiques se développent. En considérant les normes juridico-politiques, techniques et sociales, le but des auteurs est de présenter les principes qui aideraient à l'élaboration d'un cadre juridique et politique futur "ayant pour finalité de réguler les décalages entre les systèmes de valeurs et les systèmes de normes qui se développent actuellement à travers les pratiques et usages d'Internet" (Proulx, Massit-Folléa & Conein, 2005: 2). Cependant, les auteurs qui abordent les sujets du cyberpiratage et des logiciels libres ont une perspective beaucoup moins alarmistes que Fischer. Ils expliquent que, dans le nouvel environnement des réseaux numériques, les rôles des producteurs et des consommateurs de contenu informatique se fusionnent pour créer un nouvel acteur principal qui est appelé "l'interacteur" et qui doit agir dans le cadre des normes traditionnelles (Bardini & Proulx, en Proulx, Massit-Folléa & Conein, 2005). Pour eux, les *hackers* représentent les acteurs qui revendiquent les notions originelles de l'Internet, qui incluent la liberté de la circulation et du

partage de l'information, ainsi que la collaboration et la création en commune (Bardini & Proulx, en Proulx, Massit-Folléa & Conein, 2005).

En ce qui concerne la réglementation de ces nouveaux modes de production et de partage des connaissances, les auteurs Marc Raboy et Thierry Vedel (en Proulx, Massit-Folléa & Conein, 2005) expliquent qu'il existe toujours un désir par les autorités publiques à contrôler les nouveaux médias qui surgissent dans une société et, d'un autre côté, un mouvement qui revendique sa libéralisation. De plus, la régulation des moyens de communication est souvent basée sur des modèles de régulation de technologies semblables, mais plus anciennes. Cependant, Internet exige un nouveau modèle qui répond à sa spécificité et son originalité. En tenant compte des éléments contextuels de la convergence technologique ainsi que la mondialisation, les auteurs ne suggèrent pas une solution aux défis de la réglementation d'Internet, mais présentent les différents aspects auxquels devront tenir compte ceux qui s'engagent à l'implanter.

En conclusion, nous constatons que ces trois livres nous permettent d'analyser les changements sociaux apportés par l'adoption des technologies de l'information et de la communication dans la société contemporaine de façon critique, afin de mieux cerner les rôles importants que ces technologies exercent dans nos vies. Cette analyse critique permet d'envisager les effets futurs possibles des changements qu'elles apportent et de considérer les effets sociaux et individuels de ces technologies. D'après tous, les technologies sont fabriquées par les humains, utilisées par les humains et doivent être adaptées à nos besoins, sans démunir nos systèmes sociaux.

---

### À propos de la réviseure

Ann-Margaret Salem travaille au cabinet du ministre des Ressources naturelles Canada et complète présentement une maîtrise en communication à l'Université d'Ottawa. Dans le cadre de sa recherche actuelle, elle s'intéresse aux technologies de l'information et de la communication et aux façons dont elles peuvent faciliter la communication internationale et le développement social. D'origine libanaise, ses questions de recherche reflètent un intérêt particulier pour les liens entre le Canada et le monde arabe.

---

### *Pour citer cette recension de publications:*

Salem, Ann-Margaret. (2009). Technologies et changements sociaux: Une quête à l'humanisme à l'ère du numérique [Recension des trois livres *Quelle communication pour quel changement? Les dessous du changement social, Internet, une utopie limitée: Nouvelles régulations, nouvelles solidarités, et Internet, une utopie limitée: Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*]. *Global Media Journal -- Canadian Edition*, 2(1), 175-180.